



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 juin 2024

Ordre du jour :

0. Prestation de serment de Monsieur Marc PASCHE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2024

2. Communications du bureau du Conseil municipal

- 2.1. Représentations
- 2.2. Courriers
- 2.3. Pétitions

3. Communications du Conseil administratif

- 3.1. Communications
- 3.2. Réponses aux suspens du Conseil municipal

4. Rapports des Commissions et des délégués

- 4.1 Rapport de la commission Aménagement, territoire, mobilité du 22 mai 2024 concernant l'ouverture d'un crédit de réalisation pour l'aménagement des espaces publics sur la route de Ferney sur le tracé de la future ligne du « Tram des Nations » au Grand-Saconnex
- 4.2 Rapport de la commission Aménagement, territoire, mobilité du 22 mai 2024 concernant l'ouverture d'un crédit de réalisation destiné à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement des eaux en lien avec l'arrivée de la future ligne du « Tram des Nations » au Grand-Saconnex
- 4.3 Rapport de la commission Aménagement, territoire, mobilité du 29 mai 2024 concernant l'ouverture d'un crédit de réalisation destiné au réaménagement et à l'adaptation du barreau Carantec sur la route de Colovrex
- 4.4 Rapport de la commission Aménagement, territoire, mobilité du 29 mai 2024 concernant la mise à jour cadastrale des parcelles N° 1466 (domaine privé communal) et N° 515, sis Ancienne-Route 65
- 4.5 Rapport de la commission des Finances du 11 juin 2024 concernant l'ouverture d'un crédit pour l'acquisition d'une partie de la parcelle 1723 sis impasse Colombelle
- 4.6 Rapport d'information de la commission Cohésion sociale du 30 avril 2024
- 4.7 Rapport d'information de la commission Equipements publics du 6 mai 2024 concernant le projet de développement du centre sportif du Blanché (CSB)
- 4.8 Rapport d'information de la Toutes commissions réunies du 21 mai 2024 concernant l'ouverture d'une crèche au bâtiment Octagon, chemin du pavillon 2, dans le cadre d'un partenariat public-privé
- 4.9 Rapport d'information de la Toutes commissions réunies du 28 mai 2024
- 4.10 Rapport d'information de la Toutes commissions réunies du 5 juin 2024
- 4.11 Rapport d'information de la commission des Finances du 11 juin 2024 concernant l'audition du club de basket les Lions de Genève

5. Projets de délibérations

- 5.1 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation concernant l'aménagement des espaces publics sur la route de Ferney dans le cadre de l'implantation d'une ligne de transport en commun dite « Tram des Nations »

- 5.2 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation destiné à la réhabilitation du réseau secondaire d'assainissement des eaux en lien avec l'implantation d'une ligne de transport en commun dite « Tram des Nations »
- 5.3 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation destiné au réaménagement et à l'adaptation du barreau Carantec sur la route de Colovrex
- 5.4 Délibération relative à la division parcellaire, à la vente s'une surface de 25 mètres carrés et à la modification d'une servitude de passage concernant la parcelle communale n° 1466 de la Commune du Grand-Saconnex
- 5.5 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné au paiement par la Commune du Grand-Saconnex du solde de l'acquisition de la sous-parcelle n° 2373 de la Commune du Grand-Saconnex, incluse dans la parcelle communale n° 2381 de la Commune du Grand-Saconnex

6. Propositions du Conseil administratif

7. Grands travaux

8. Motions : néant

9. Résolutions

- 9.1 Pour une modification des horaires des Espaces de récupération cantonaux (ESREC) et la mise en place d'espaces d'échange dans les ESREC
- 9.2 Initiative du PLR du Grand-Saconnex « Abaissons maintenant la valeur locative sous le couloir de bruit ! »

10. Questions des Conseillers municipaux

11. Propositions des Conseillers municipaux

- 11.1 Pétitions « Non à la fermeture du bas chemin Auguste-Vilbert – Grand-Saconnex – Canton de Genève » et « Non à l'abattage des arbres et à la fermeture définitive de la route de Ferney »
- 11.2 Autres propositions

12. Communications et divers

- 12.1. Agenda
- 12.2. Autres communications / Remarques

Sont présents :

Mmes et MM. - Gérard BISE (VERTS) – Saïd BOUCHARB (INDEPENDANT) - Alessia CAVALIERI (CENTRE) – Carla EDELENBOS (SOC) – M. Patrick HULLIGER (INDEPENDANT) - Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) – Jean-Claude CUDRE (PLR) Peta GIROD (CENTRE) - Francine MAMIN-TISSOT (CENTRE) – Eliane MICHAUD ANSERMET (INDEPENDANTE) – Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Thierry PONCET (VERTS) - Eric PORTIER(GAG) - Antonio PRIETO (VERTS) - Angelica PRUNCU CUTILE, Vice-Présidente (VERTS) – Carla RUTA (SOC) – Yann SIMETH, Président (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) – Carole STUDER (VERTS)

Assistent à la séance :

- M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
- M. Michel POMATTO, Conseiller administratif

Mme Sandra PORTIER, Conseillère administrative
Mme Nathalie MACHERET, secrétaire en charge du Conseil municipal

Excusés :

Mme Corinne MONNIER (GAG)
Mme Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS)
M. Claude BAECHLER (GAG)
Mme Valérie TISSOT-BUCHOUX, Secrétaire (PLR)

Le Président demande au public s'il a des questions. Une personne pose une question ; en l'absence de la Secrétaire, Mme TISSOT-BUCHOUX, la Vice-Présidente, Mme PRUNCU CUTILE, en prend note. Le Président informe les personnes présentes que la question sera reformulée au point 10 de l'ordre du jour et que les membres du Conseil administratif ont tout loisir d'y répondre ce soir ou lors de la prochaine plénière en septembre.

M. Portier est heureux que ce soit « un enfant du Grand-Saconnex » qui prend la présidence aujourd'hui et il le remercie.

Le Président demande de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Ajout du point 4.12 Rapport d'information de la Commission Administration, statuts, règlements du 13 mai 2024.

Le Président passe au vote de la modification de l'ordre du jour.

La modification est approuvée à l'unanimité.

0. Prestation de serment de Serment de M. PASCHE

Le Président invite M. PASCHE à se lever et à s'approcher et demande également à l'Assemblée de se lever, afin de procéder à la prestation de serment. Il lui demande de répondre par « je le jure ou je le promets solennellement » et lit la formule consacrée.

M. PASCHE promet solennellement.

Le Président le remercie et l'invite à prendre place.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2024

Mme Michaud Ansermet demande que la numérotation des rapports et délibérations soit revue suite à la modification de l'ordre du jour. De plus, elle demande que la mention « information » soit noté sur le rapport du délégué au Tennis club Grand-Saconnex du 24 avril 2024. Mme MICHAUD-ANSERMET constate également que les résultats des votations du bureau sont erronés et qu'il faut donc les vérifier et les corriger.

Mme CAVALIERI avalise ce que vient de dire Mme MICHAUD-ANSERMET au sujet du comptage des voix lors des votes relatifs à l'élection du bureau.

M. PONCET demande de rectifier : l'association Nez Rouge remercie le CVHS pour le prêt des locaux et non du matériel, en page 10 dernier paragraphe.

A la page 8 point 11, M. STEINER demande de rectifier sa proposition qui était de remettre en état le portail de la clôture autour de l'étang, et non pas le chemin du Marais. Il demande également de rectifier le texte dans le tableau des propositions.

M. EYA NCHAMA déplore que le discours qu'il a fait, lors de la proposition de présidence par M. SIMETH, ne soit pas au procès-verbal et il demande s'il y a un règlement interne qui stipule qu'un discours soit censuré. Si ce n'est pas le cas, il aurait souhaité que son discours soit mis au Procès-verbal.

Mme MAMIN-TISSOT demande que l'en-tête et le pied de page du procès-verbal fasse état du titre et de la date.

Suite à la demande de M. EYA NCHAMA, Mme RUTA présume que cela soit fait pour tous les candidats proposés.

M. STEINER est opposé à la demande de M. EYA NCHAMA, car il trouve que cela alourdit inutilement le procès-verbal.

Le Président informe que ces votations n'ayant lieu qu'une fois par an, il n'est dès lors pas grave que le procès-verbal contienne plus de pages.

Le Président passe au vote du procès-verbal de la séance du 27 mai 2024.

Celui-ci est approuvé par 17 "oui", 0 "non", 2 abstentions.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Représentations :

- Déjeuner du printemps - représenté par le Bureau
- Sérénade du Maire – représenté par le Bureau
- Inauguration du menhir – représenté par le Bureau
- Petit déjeuner gourmand – représenté par le Bureau

Courriers à lire :

- Communiqué de Palexpo – le Président indique que le courrier électronique, avec onglet interactif, a été envoyé aux membres du Conseil.
- Pétitions – le Président informe que ces pétitions ont déjà été lues lors du Conseil municipal du 27 mai 2024, et qu'elles seront traitées au point 11.1

3. Communications du Conseil administratif

3.1. Communications

M. JIMAJA félicite tout d'abord le nouveau Président du Conseil municipal. De plus, il ajoute que la présentation de la 3^{ème} voie pour le tronçon Aéroport-Vengeron a été faite par l'OFROU (Office fédéral des routes) lors de la séance Toutes commissions réunies du 5 juin dernier. L'OFROU va déposer ces prochains jours une demande d'autorisation de construire pour le lot Aéroport-Vengeron. La commune devra se prononcer sur ce dossier pour donner son préavis favorable ou défavorable, à la création de la 3^{ème} voie autoroutière ; c'est dans ce cadre que la commune peut demander ou non des murs anti-bruit le long de l'autoroute. M. JIMAJA informe que le 4 juin dernier il y a eu un comité de pilotage (COFIL) concernant la fermeture des petites douanes entre 19h00 et 9h00 ; ceci afin d'éviter le passage dans les villages. Un nouveau COFIL se tiendra en novembre prochain pour une prise de décision sur la fermeture de la douane de Collex-Bossy, car il y aura un chantier des SIG important, ce qui va modifier le trafic proche de la douane. Entre

temps, l'OCT (Office cantonal des transports) doit affiner et compléter le projet ; le Conseil municipal sera tenu au courant. Finalement, M. JIMAJA, informe que pour l'instant il n'y a rien à signaler de nouveau au chemin Jacques Attenville, les travaux sont toujours prévus d'être terminés pour mi-juillet 2024.

M. POMATTO tient à féliciter et remercier M. BAECHLER pour l'organisation de la Journée du Président dans la belle région de Fribourg. De plus, il informe que l'équipe de football phare du FCGS va passer en promotion ligue l'année prochaine. Les juniors C ont terminé champions genevois et seront en Inter l'année prochaine. M. POMATTO annonce également de très bons résultats du basket féminin, les U14 sont championnes suisses. Il félicite le jeune médaillé de bronze en Jiu Jitsu en championnat suisse et classé 8ème en championnat d'Europe, ainsi qu'un jeune boxeur champion genevois. Suite à ces résultats le Conseil administratif a décidé d'organiser un évènement pour féliciter et remercier les équipes ainsi que les sportifs individuels et sportives individuelles. Ceci est nouveau et le premier évènement se déroulera le 27 juin 2024 et s'intitulera « les distinctions sportives » ; celles-ci auront désormais lieu chaque année afin de mettre en avant les bons résultats sportifs de la commune. Une invitation sera envoyée aux Conseillers municipaux. Comme ce nouvel évènement a été mis en place dernièrement, cela représentera un petit dépassement sur la ligne budgétaire, pour cette année. M. POMATTO ajoute que comme cela avait été présenté dans les propositions du Conseil administratif et comme présenté aux associations sportives lors du cocktail des entreprises, une présentation du projet du stade du Blanché, avec une image directive, sera projetée au point 4.7, rapport d'information de la commission Equipements publics.

Mme PORTIER présente deux nouveaux employés qui ont commencé à travailler au sein de la commune. Monsieur Jaison Arcadio FELIZ RODRIGUEZ, aide concierge et Monsieur Marc FERRARI, appointé à la Police municipale à qui elle souhaite la bienvenue. De plus, elle informe que le projet à la promenade Rivoire, préparé avec la commission Equipements publics, est presque terminé. Ce projet constitue en la mise en place de parasols et de citronniers, il ne manque plus que le gazon synthétique. Mme PORTIER indique que des espaces de jeux permettant également l'accès aux enfants à mobilité réduite seront créés, notamment dans les préaux des écoles d'ici la fin de l'été comme par exemple à l'école du Pommier. Mme PORTIER demande à tous les habitants de rester vigilants durant la période estivale, car il y a malheureusement une vague de cambriolages, donc elle rappelle de ne pas annoncer vos absences sur les réseaux sociaux, de laisser des lumières allumées par exemple. Finalement elle signale une recrudescence de frelons asiatiques, si vous constatez leur présence, vous êtes priés de le signaler au service des parcs ou de faire appel à une entreprise spécialisée. Surtout n'intervenez pas vous-même. Pour information, les spécialistes souhaitent en effet retirer des larves et des spécimens vivants afin de pouvoir les étudier. Le numéro des gardes de l'environnement cantonal est le 022 388 55 00.

3.2 Suspens du Conseil municipal

Le Président rappelle que les réponses aux questions et propositions se trouvent sur CMNet et sur les chaises du public et seront annexées au procès-verbal de cette séance.

Il n'y a pas de demande d'éclaircissement ou remarque concernant les réponses qui ont été communiquées aux Conseillers municipaux.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1 Rapport de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 22 mai 2024 concernant l'ouverture d'un crédit de réalisation pour l'aménagement des espaces publics sur la route de Ferney sur le tracé de la future ligne du « Tram des Nations » au Grand-Saconnex

M. VEIGA –LOEFFEL donne lecture de son rapport et n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion

Mme PERROTIN DURET demande pourquoi le terme TNGS disparaît de l'énoncé de la délibération.

Monsieur VEIGA-LOEFFEL indique qu'il va modifier le titre et ajouter le terme TNGS.

Le Président passe au vote du rapport.

Celui-ci est accepté par 19 « oui », 0 « non », 1 abstention.

4.2 Rapport de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 22 mai 2024 concernant l'ouverture d'un crédit de réalisation destiné à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement des eaux en lien avec l'arrivée de la future ligne du « Tram des Nations » au Grand-Saconnex

- M. VEIGA –LOEFFEL donne lecture de son rapport et n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Mme PERROTIN DURET demande si les travaux sont à la charge du propriétaire et demande d'obtenir plus d'informations avec les détails et les montants.

M. VEIGA –LOEFFEL indique qu'il va vérifier les chiffres et lui revenir.

M. JIMAJA informe que toutes ces questions ont été posées lors des commissions en charge. Pour rappel, il indique que la connexion au réseau d'assainissement des eaux est obligatoire et à est à la charge des propriétaires comme le stipule la Loi.

M. PORTIER demande si les personnes en question doivent payer des frais s'ils ne sont pas en séparatif.

M. JIMAJA confirme qu'en effet, cela concerne uniquement les propriétaires qui ne sont pas en séparatif.

M. VEIGA –LOEFFEL revient sur la question de Mme PERROTIN DURET et indique que le montant est de CHF 1'250'000.- comme indiqué dans le rapport y relatif.

Le Président passe au vote du rapport.

Celui-ci est accepté à l'unanimité.

4.3 Rapport de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 29 mai 2024 concernant l'ouverture d'un crédit de réalisation destiné au réaménagement et à l'adaptation du barreau Carantec sur la route de Colovrex

- M. VEIGA –LOEFFEL donne lecture de son rapport et n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de question.

Le Président passe au vote du rapport.

Celui-ci est accepté unanimité.

4.4 Rapport de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 29 mai 2024 concernant la mise à jour cadastrale des parcelles N° 1466 (domaine privé communal) et N° 515, sis Ancienne-Route 65

M. VEIGA –LOEFFEL donne lecture de son rapport et ajoute qu'il remercie vivement Mme MAMIN-TISSOT pour son aide et ses amendements constructifs pour ce rapport.

M. EYA NCHAMA est vraiment désolé que M. VEIGA-LOEFFEL doive quitter la commune du Grand-Sacconnex. Il lui rend hommage et le remercie pour la qualité de ses rapports- Il ajoute que la commune doit davantage s'impliquer pour faire rester les jeunes dans la commune, notamment en leur facilitant l'accès à un logement.

M. PORTIER rappelle que cela concerne la petite maison qui était un ancien tabac, depuis deux à trois générations, tenu actuellement par deux sœurs. Il va donc s'abstenir de voter ce rapport car il est un proche de la famille.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de question.

Le Président passe au vote du rapport.

Celui-ci est accepté unanimité.

4.5 Rapport de la commission des Finances du 11 juin 2024 concernant l'ouverture d'un crédit pour l'acquisition d'une partie de la parcelle 1723 sis impasse Colombelle

Mme PRUNCUN-CUTILE donne lecture du rapport de M. SIMETH ; ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de question.

Le Président passe au vote du rapport.

Celui-ci est accepté unanimité.

4.6 Rapport d'information de la commission Cohésion sociale du 30 avril 2024

En l'absence de Mme ANDRIS BEAUBRUN, Mme GIROD donne lecture du rapport ; elle n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Mme MICHAUD-ANSERMET annonce que suite à ce rapport, il ne peut pas y avoir de délibération, comme annoncée et retirée lors du Conseil municipal du 29 mai 2024. En effet, il s'agit d'un rapport d'information.

M. POMATTO indique que, comme mentionné lors de la dernière séance du Conseil municipal, tout était en place pour pouvoir lancer un recrutement durant l'été. Du fait qu'il n'y a pas eu de délibération, le recrutement aura lieu plus tard, à savoir dès le mois de septembre. Cela signifie

que la nouvelle équipe qui prendra en charge l'accueil du vendredi et l'accueil supplémentaire du mercredi n'entrera en fonction que fin octobre ou début novembre. De ce fait, la délibération annoncée en mai n'a plus lieu d'être car cela concernait l'augmentation de la ligne budgétaire, et s'il y a un dépassement de cette ligne budgétaire, elle sera en dessous de 3%.

M. PONCET indique qu'il y a une coquille dans le rapport, une inversion des initiales TSHM (Travailleurs sociaux hors murs) une fois mentionné THSM.

Mme MICHAUD-ANSERMET demande de changer dans le rapport la phrase qui stipule une délibération et d'également changer le titre du rapport en ajoutant « information ».

Mme GIROD propose d'enlever la phrase qui contient le mot délibération et de changer le titre en ajoutant rapport d'information.

Mme MAMIN-TISSOT rejoint Mme MICHAUD-ANSERMET dans le fait de modifier le rapport en un rapport d'information.

4.7 Rapport d'information de la commission Equipements publics du 6 mai 2024 concernant le projet de développement du centre sportif du Blanché (CSB)

M. PONCET donne lecture de son rapport. Il ajoute que quelques coquilles doivent être corrigées.

Le Président ouvre la discussion.

M. PORTIER informe que le rapport n'a pas été rédigé lors de la séance et qu'il en prend l'entière responsabilité et prie de bien vouloir l'excuser. De plus, il ajoute qu'il serait nécessaire d'engager un mandataire pour obtenir un projet avec une vue d'ensemble.

M. BISE informe qu'il y a une certaine urgence pour revoir le parking, notamment des cars, qui est très vite saturé, comme samedi dernier où un car était garé au milieu de la chaussée et bloquait le trafic. Il empêchait une bonne visibilité, avec les risques que cela comporte.

M. PORTIER indique qu'il a déjà proposé en commission de mettre le terrain qui se trouve en dessous du columbarium à disposition pour des parkings. Il ajoute qu'une deuxième proposition serait d'utiliser, une fois les travaux des Nations terminés, le terrain où se trouvent actuellement les bureaux dans les containers et, d'aménager le sol avec des pavés pour en faire un parking visiteurs lors de manifestations diverses.

4.8 Rapport d'information de la Toutes commission réunies du 21 mai 2024 concernant l'ouverture d'une crèche au bâtiment Octagon, chemin du pavillon 2, dans le cadre d'un partenariat public-privé

En l'absence de Mme VONLANTHEN, Mme PRUNCU CUTILE donne lecture du rapport ; elle n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de question.

4.9 Rapport d'information de la Toutes commissions réunies du 28 mai 2024 concernant le point de situation de l'actualisation du Schéma Directeur du Secteur Suzette, ainsi qu'un état de l'avancement du Grand Projet Grand-Saconnex (GPGS)

En l'absence de Mme VONLANTHEN, Mme PRUNCU CUTILE donne lecture du rapport ; elle précise que Suzette s'écrit avec un s et non avec un z.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de question.

4.10 Rapport d'information de la Toutes commissions réunies du 5 juin 2024, présentation du point de situation du projet de la 3ème voie pour le tronçon Aéroport-Vengeron

En l'absence de Mme TISSOT-BUCHOUX, Mme PRUNCU CUTILE donne lecture du rapport ; elle n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de question.

4.11 Rapport d'information de la commission des Finances du 11 juin 2024 concernant l'audition du club de basket les Lions de Genève

Le Président passe la présidence à Mme PRUNCU CUTILE et donne lecture de son rapport ; il n'a rien à ajouter.

Le Président reprend la présidence et ouvre la discussion.

Mme GIROD demande si le sponsor des Lions est toujours l'aéroport.

Le Président répond que c'est désormais les SIG le nouveau sponsor des Lions.

4.12 Rapport d'information de la commission Administration, statuts, règlements du 13 mai 2024

M. STEINER donne lecture de son rapport et ajoute qu'il s'agit du comportement lors de la prise de parole lors d'une séance inopportunistement et une liste qui indique les petits problèmes que les Conseillers municipaux relèvent régulièrement.

Mme PORTIER indique qu'à la fin du mois de juin, il y aura un envoi du projet de règlement au bureau et aux chefs de fractions pour relecture et retour afin qu'il soit voté lors du Conseil municipal du 9 septembre 2024.

Mme PERROTIN DURET trouve curieux le texte de la dernière phrase qui stipule que le Secrétaire général va se renseigner pour savoir si un élu peut se faire radier en cas d'absences répétées, car elle pense que ce n'est pas à l'administration d'intervenir à la place des partis politiques.

Mme PORTIER informe qu'en effet dans le règlement du SAFCO il est stipulé qu'un Conseiller municipal ne peut pas être révoqué suite à une absence de longue durée.

M. STEINER ajoute que tous ces points sont des idées et la commission avait effectivement chargé le Secrétaire général de se renseigner sur la légalité de certaines idées, mais il confirme qu'en aucun l'administration ne prendrait de décision.

5. Projets de délibérations

5.1 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation concernant l'aménagement des espaces publics sur la route de Ferney dans le cadre de l'implantation d'une ligne de transport en commun dite « Tram des Nations »

Le Président fait voter l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

M. JIMAJA informe qu'il s'agit, dans une première étape, de voter ce crédit pour que les travaux puissent commencer lorsque cela sera possible, en prenant en considération le délai référendaire. Il ajoute que tous les éléments se trouvent dans l'exposés des motifs.

Le Président ouvre la discussion.

Mme PERROTIN DURET présume qu'il s'agit de la ville de Genève et non du Grand-Saconnex en haut de la page 5 concernant « la préservation de la voûte arborée et de ses grands murs ». M. JIMAJA confirme que l'essentiel de la voûte arborée est préservé sur la ville de Genève, mais la voûte qui se trouve au Grand-Saconnex est également préservée.

Mme PRUNCU CUTILE donne lecture de la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée par 18 « oui », 1 « non », 1 « abstention ».

5.2 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation destiné à la réhabilitation du réseau secondaire d'assainissement des eaux en lien avec l'implantation d'une ligne de transport en commun dite « Tram des Nations »

Le Président fait voter l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

M. JIMAJA corrobore ce qui est écrit dans le rapport : afin d'être conforme à la législation applicable en matière de gestion de l'eau, il est nécessaire de construire de nouveaux collecteurs en séparatif pour le secteur Auguste-Vilbert. Il ajoute que toutes les questions ont été posées en commission et qu'il n'a rien de plus à ajouter, car l'essentiel se trouve dans l'exposé des motifs.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de question.

Mme PRUNCU CUTILE donne lecture de la délibération

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité des membres présents.

5.3 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation destiné au réaménagement et à l'adaptation du barreau Carantec sur la route de Colovrex

Le Président fait voter l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

M. JIMAJA indique que l'essentiel concernant le réaménagement du barreau Carantec se trouve dans le rapport approuvé par la commission et dans l'exposé des motifs.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de question.

Le Président passe la présidence à Mme PRUNCU CUTILE et donne lecture de la délibération.

Le Président reprend la présidence et fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

5.4 Délibération relative à la division parcellaire, à la vente s'une surface de 25 mètres carrés et à la modification d'une servitude de passage concernant la parcelle communale n° 1466 de la Commune du Grand-Saconnex

Le Président fait voter l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

M. JIMAJA indique qu'une fois de plus l'essentiel se trouve dans l'exposé des motifs en ce qui concerne la parcelle derrière la Mairie. Il ajoute qu'il y eu trois séances de commissions dont une avec l'intervention des propriétaires pour la mise en conformité des différents éléments, mais que nous n'avons pas pu remonter au-delà de 1946. M. JIMAJA rappelle que le rapport fait mention de l'essentiel.

Le Président ouvre la discussion.

M. PASCHE demande de quelle nature parle cette modification de servitude de passage.

M. JIMAJA répond à M. PASCHE que la servitude de passage est indiquée en page 7, il s'agit d'adapter la servitude de passage contenue dans la sous parcelle n°1466. Toutes les informations se trouvent dans l'exposé des motifs.

Mme PRUNCU CUTILE donne lecture de la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée par 19 « oui », 0 « non », 1 « abstention ».

5.5 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné au paiement par la Commune du Grand-Saconnex du solde de l'acquisition de la sous-parcelle n° 2373 de la Commune du Grand-Saconnex, incluse dans la parcelle communale n° 2381 de la Commune du Grand-Saconnex

Le Président fait voter l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

M. POMATTO indique que l'exposé des motifs ainsi que le rapport sont clairs. Il y a eu une délibération en 2016 qui a permis d'acheter, en 2017, une parcelle de 89m², qui jouxte le bâtiment du garage Porsche. L'achat de cette parcelle était lié au futur développement du quartier de la Susette, afin d'avoir de l'espace pour créer un passage pour atteindre la parcelle dont il est question. Lors de cet achat la négociation faite avec l'hoirie, propriétaire de la parcelle, laissait entendre un achat en deux temps ; en premier avec le statut de zone industrielle et artisanale (PDZIA) une tranche de CHF 22'250.- et lorsque la zone serait modifiée

en zone de développement 3, la deuxième tranche devait être payée. Vu que la délibération a été votée en 2016 avec un passage à MCH2, les prédécesseurs ont bouclé le crédit. Donc sur ce crédit il n'y a eu que CHF 22'250.- de dépensé et le crédit d'investissement étant bouclé, il n'y a plus les CHF 64'750.- pour payer la deuxième tranche. C'est ce qui explique la proposition de voter cette délibération, plus les frais notariés qui se montent à CHF 3'000.-, afin de boucler la vente.

Le président ouvre la discussion.

Mme MAMIN TISSOT indique qu'au vu de sa proximité avec la parcelle, elle s'abstiendra de voter.

Le Président passe la présidence à Mme PRUNCU CUTILE et donne lecture de la délibération.

Le Président reprend la présidence et fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée par 19 « oui », 0 « non », 1 « abstention ».

Pause de 21h45 à 22h00

6. Propositions du Conseil administratif

M. JIMAJA propose qu'une commission conjointe Finances et Culture, sports, loisirs soit convoquée, suite aux bons résultats du Football club. Cela aurait dû être anticipé afin que le Conseil administratif anticipe les besoins du club.

M. POMATTO ajoute que l'idéal aurait été de recevoir le club de football en fin de saison pour préparer le budget. Une audition du football club est prévue au mois d'août. Il est important de séparer le sport et les associations comme, par exemple pour le basket, mettre l'équipe phare en avant. Il y aura une présentation du Stade du Blanché, M. PORTIER ainsi que les mandataires seront présents.

Mme PORTIER indique qu'une commission Equipements publics est prévue en novembre ou décembre, afin de discuter de la création de parcs de jeux pour les enfants à mobilité réduite également, ce qui est quasi inexistant dans le canton, cela serait donc une exclusivité. De plus elle propose que la commission Environnement invite les membres du Fonds de décoration afin de se réunir pour décider de l'achat d'un sapin métallique démontable pour la décoration de Noël.

7. Grands travaux

M. JIMAJA informe qu'il y a un comptage en cours sur certains axes de la commune, et que d'ici à la fin de l'année les résultats en seront connus pour indiquer l'impact de la Route des Nations sur les chemins de la commune.

De même, afin de relancer la démarche du projet des Marronniers, l'Office de l'urbanisme (OU) et le service aménagement, travaux publics et énergie (SATPE) ont préparé un appel d'offres pour un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le mandat aura pour objectifs de synthétiser et compiler les études précédentes, de préparer un accord-cadre entre les partenaires et de donner une vision objective des possibilités sur le

périmètre, ceci dans le but de préparer et de lancer dans un second temps un concours SIA 142, en application de l'article 2 al.2 de la Loi générale sur les zones de développement (LGZD). L'ensemble de la démarche s'appuiera sur la charte des quartiers en transition, afin de fixer le plus en amont possible les ambitions de qualité et de durabilité idéale pour le quartier. En parallèle de cet appel d'offres, l'Office de l'urbanisme prépare un second cahier des charges pour un mandat de concertation avec pour objectif de fédérer et de cerner les besoins des habitants actuels vis-à-vis du nouveau projet urbain. La démarche de concertation vise également l'implication de la population dans le concours SIA 142.

8. Motions :

Il n'y a pas de motion orale demandée.

9. Résolutions :

9.1 Pour une modification des horaires des Espaces de récupération cantonaux (ESREC) et la mise en place d'espaces d'échange dans les ESREC

M. JIMAJA donne lecture de la résolution en l'absence de Mme PORTIER. Mme PORTIER étant de retour, elle lit le dernier paragraphe. Elle ajoute que cela concerne les personnes ne pouvant aller à la déchetterie les dimanches, qui déposeront leurs déchets dans les rues de la commune. De plus, il est question d'avoir la possibilité de pouvoir réutiliser des objets non cassés. Elle ajoute que dernièrement un courrier de M. HODGERS faisait état de réclamations reçues concernant la fermeture de la déchetterie les dimanches.

Le Président ouvre la discussion.

Mme MAMIN TISSOT demande pourquoi l'Etat avait décidé de fermer la déchetterie les dimanches.

Mme PORTIER répond que c'était dû à des restrictions budgétaires.

Le Président fait voter la résolution

Celle-ci est acceptée par 19 « oui », 0 « non », 1 « abstention ».

9.2 Initiative du PLR du Grand-Saconnex « Abaissons maintenant la valeur locative sous le couloir de bruit ! »

Le Président demande à M. STEINER de lire la résolution.

Le Président fait voter l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

Le Président ouvre la discussion et demande d'avoir une demande par groupe.

M. SINTADO avoue qu'il a de la peine à trouver la logique de cette résolution, car si cela concerne le bruit, la cible est ratée. Si cela concerne la baisse des impôts il faudrait trouver une solution plus créative car le bruit n'entre pas en considération au niveau des impôts. De plus, il trouve la proposition injuste, puisqu'elle prône l'inégalité des riverains et vise une minorité d'entre eux.

D'ailleurs un article de la Tribune de Genève mentionnait que Le Conseil d'Etat vise de nouveaux objectifs avec l'aéroport qui seront concrets en lien avec le bruit. La ville du Grand-Saconnex a une majorité de locataires et la résolution présentée semble l'oublier.

Mme Michaud Ansermet rejoint M. SINTADO car en effet il y a beaucoup de locataires. De plus, elle ajoute que le terrain était meilleur marché sur la rive droite. Elle ne soutiendra donc pas cette résolution.

M. BOUCHAREB ajoute qu'il a un rêve de montagnes afin de ne pas payer cher le loyer, avec des vaches sans cloches et une église sans clocher, ce serait merveilleux... ce qui se traduit que des terrains acquis à moindre prix ont forcément des nuisances et que les gens le savaient lors de l'achat ; il est donc opposé à cette résolution.

Mme RUTA informe que sa fraction va refuser cette résolution si cela était pertinent selon la valeur locative s'il y a une donnée oubliée, elle propose de demander au canton. Malheureusement la résolution ne porte pas sur cette question, pourquoi ne pas poser la question.

Mme PERROTIN DURET répond à Mme MICHAUD-ANSERMET que la piste de l'aéroport n'était pas aussi longue à l'époque.

Le Président fait voter la résolution

Celle-ci est refusée par 12 « non », 8 « oui », 0 abstention.

10. Questions des Conseillers municipaux

Mme PRUNCU CUTILE donne lecture du courrier de M. Casper De Jong (public), qui se résume aux cinq questions suivantes :

M. CASPER DE JONG demande comment la commune va éviter qu'un prochain professeur doive faire face aux mêmes problèmes auxquels font face aujourd'hui Mme Blanchard et Mme Merne (professeure de l'accoutumance à l'eau). Il demande également comment la commune envisage de recruter un nouveau professeur de natation.

M. JIMAJA répond à la deuxième question : cela est du ressort de l'Association et non de la Mairie de recruter un nouveau professeur de natation.

M. CASPER DE JONG demande quand les problèmes avec la piscine seront enfin résolus.

M. POMATTO indique que c'est le service des Parcs qui gère ce dossier.

M. CASPER DE JONG demande si les autorités savent déjà quand est-ce que la prochaine maintenance de plus d'un an sera réalisée, et si elle doit réellement durer plus d'un an. Il demande également où en est le projet de la piscine de Pré-Bois ?

M. POMATTO informe M. DE JONG concernant la dernière question que 11 communes attendent que l'Etat valide le Plan localisé de quartier (PLQ), ensuite de quoi il y aura une présentation du projet, mais celui-ci est pour l'instant en attente.

Mme MICHAUD-ANSERMET demande s'il est possible d'ajouter en bas du Parc Sarasin deux bancs, un de chaque côté du chemin.

Mme MICHAUD ANSERMET demande de mettre un panneau à l'entrée du parc Sarasin du côté du chemin des Prégins.

M. JIMAJA répond que cette demande avait déjà été faite par M. CUDRE et qu'une réponse est en attente.

M. PORTIER demande que les lundis qui suivent une manifestation, les poubelles soient évacuées par un service spécial, la voirie n'étant pas disponible à la première heure, les containers entravent et rendent la circulation dangereuse. Il demande également de revoir la signalétique des Eco-Points qui n'est pas assez efficace actuellement.

M. JIMAJA répond pour la deuxième question de M. PORTIER que c'est un sujet connu et qu'il devrait également y avoir la mise en place d'une campagne de sensibilisation, ainsi que la distribution de poubelles vertes aux habitants.

M. PORTIER demande où la commune en est avec la mise en place des panneaux solaires sur les bâtiments de la commune.

Mme PERROTIN DURET demande si des abris antiatomiques sont prévus dans le projet de construction du quartier de la Susette.

M. JIMAJA répond à Mme PERROTIN DURET que le Conseil administratif va se renseigner pour savoir s'il s'agit d'une obligation légale et si l'Etat participe aux frais.

Mme PERROTIN DURET demande quand des murs anti-bruit seront mis en place à la Voie de Gex, notamment concernant la recrudescence de cambriolages.

M. JIMAJA répond que le Conseil administratif est au courant et que la police a été avisée afin de faire des contrôles.

Mme PERROTIN DURET demande quand l'entreprise qui a déposé ses outils et machines de chantier sans surveillance va venir les retirer ou les protéger.

M. JIMAJA informe que le Génie civil a été informé de ce chantier ouvert.

Mme CAVALIERI demande à M. JIMAJA où se trouvent les systèmes de comptages sur nos routes et combien il y en a.

M. JIMAJA va demander un schéma qui donnera le positionnement des systèmes de comptages et de ce fait combien il y en a sur la commune.

11. Propositions des Conseillers municipaux

11.1 Pétitions « Non à la fermeture du bas chemin Auguste-Vilbert – Grand-Saconnex – Canton de Genève » et « Non à l'abattage des arbres et à la fermeture définitive de la route de Ferney »

Mme PRUNCU CUTILE donne lecture des pétitions

Le Bureau propose que le Conseil administratif traite ces pétitions.

Le Président fait voter le traitement de ces pétitions.

Le renvoi des deux pétitions au Conseil administratif est accepté 19 « oui », 0 « non », 1 « abstention ».

11.2 Propositions

Mme CAVALIERI propose, qu'afin de valoriser le menhir, celui-ci soit posé sur un socle avec une plaque explicative.

M. JIMAJA répond qu'il est prévu de mettre une plaque.

Mme CAVALIERI propose que lors de manifestations au stade du Blanché, la police et le club gèrent la circulation et le parking des véhicules, pour éviter le débordement qu'il y a eu le 8 juin dernier lors des matchs en vue de la promotion.

M. JIMAJA affirme qu'il y a en effet eu des incivilités constatées, des véhicules mal garés. Malheureusement la police, qui était présente, ne peut pas tout gérer, il faut noter que c'était un évènement exceptionnel.

Mme CAVALIERI est d'accord pour les encouragements aux talents sportifs que la commune va donner, mais elle propose que les musiciens soient également encouragés.

M. JIMAJA répond qu'il est difficile d'appliquer aux artistes et à la culture un mérite basé sur des résultats comme pour les sportifs.

M. PONCET propose également de mettre le menhir en valeur par la pose d'une plaque.

M. JIMAJA réitère qu'il est prévu d'apposer une plaque.

M. PONCET propose d'éclairer le passage piétons du chemin des Corbillettes.

Mme STUDER revient concernant sa proposition du 9 octobre 2023 et la réitère en demandant une meilleure visibilité d'Octobre Rose, le mois du cancer du sein.

M. JIMAJA répond à Mme STUDER que des rubans roses sont accrochés dans la commune ; par la même occasion il ajoute que des moustaches devraient également être posées afin de sensibiliser les hommes au cancer de la prostate.

Mme STUDER propose une meilleure visibilité concernant le projet « cuisine internationale » en ajoutant les dates dans le journal communal GSI.

Mme STUDER propose de revoir la qualité de la sono extérieure, car la qualité du son est très mauvaise et quasi inaudible pour une assemblée lors d'un discours par exemple, comme dernièrement durant la Sérénade du Maire.

M. JIMAJA informe que le Conseil administratif est au courant de ce problème ; le nécessaire va être fait pour y remédier.

Mme GIROD propose de mettre une indication plus visible d'interdiction de stationner, sur le chemin qui mène au parking au-dessus de la Mairie.

M. JIMAJA fait remarquer que c'est un chemin en zone privée.

Mme MAMIN-TISSOT revient sur la motion orale du Centre concernant un concept de vaisselle lavable lors des manifestations, car elle n'est pas satisfaite de la réponse du Conseil administratif de mars 2024, qui souhaite faire un essai de location de vaisselle lors du 1er août 2024. Mme MAMIN-TISSOT propose que ceci soit revu en commission Transition démocratie ou Environnement au préalable.

M. JIMAJA répond que l'essai de location de vaisselle lors du 1er août prochain se fera à titre expérimental, afin d'évaluer si cela revient meilleur marché de louer ou d'acquérir de la vaisselle. De plus il ajoute qu'en effet d'autres possibilités, comme offrir un lunch box aux habitants, doivent être développés en commission.

M. EYA- NCHAMA propose, qu'à titre protocolaire, le Maire soit dorénavant assis entre les deux autres magistrats et non pas à côté, lors du Conseil municipal.

Mme MICHAUD ANSERMET invite les Conseillers municipaux à aller voir le sentier des herbes aromatiques sur la butte à Maulaz, fait par le service des Parcs et Jardins, Elle profite de remercier le dit service pour ce beau travail.

Mme PERROTIN DURET propose que les procès-verbaux des séances de commission soient plus rapidement disponibles sur CMNet, même s'ils ne sont pas encore approuvés.

12. Communications et divers

12.1 Agenda des manifestations

Mme GIROD informe que le Marché de Saconnay du vendredi 6 septembre accueillera l'Association Mosaïque ainsi que chez Jean et Bianca, association d'insertion pour la femme.

Mme Cavaleri informe que le samedi 24 août dès midi, le parti du Centre organise une spaghetti party avec de la sauce tomate, les tomates provenant de Genève.

M. CUDRE rappelle que les enfants de Racovita sont arrivés hier. Le lundi 24 juin, tout le Conseil municipal est invité au repas organisé par Racovita, il regrette que les agendas ne soient corrélés et que le même soir le groupe de travail Plan directeur communal (PDCom) ait été convoqué.

M. JIMAJA informe que malheureusement une séance du groupe de travail PDCom devait être convoquée, pour des impératifs nécessaires, suite au refus de la résolution, et que c'était la seule date qui convenait.

12.2 Autres communications / Remarques

Mme GIROD indique que Shifty Hoops a invité le Marché de Saconnay le samedi 8 juin à la salle du Pommier, dans le cadre du festival de basket. Il y a eu 19 matchs de basketball qui ont opposé 8 équipes avec 55 joueurs et 4 nations. Elle indique que plus de 800 jeunes spectateurs étaient présents, dont 12 exposants ; Mme GIROD ajoute qu'il n'y pas eu de problème de parking.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024

M. EYA NCHAMA remercie chaleureusement M. BAECHLER pour l'excursion de rêve organisée pour la Journée du Président, avec une très belle découverte de la région et de la très belle ville de Morat.

Le Président, rappelle que la Fête des écoles aura lieu le week-end prochain, et si les membres du Conseil municipal, qui n'ont pas encore commandé leurs bons repas, souhaitent en recevoir, qu'ils peuvent passer commande auprès de Mme MACHERET, à la fin de cette séance.

M. CUDRE informe que suite à la prestation de serment de M. PASCHE, il devient membre des commissions des Naturalisations.

M. STEINER rappelle de bien vouloir envoyer à M. PASCHE les convocations y relatives.

Mme CAVALIERI rappelle le mérite des musiciens des Tambours du Lion qui ont été à trois reprises premiers à des concours.

M. POMATTO confirme et félicite les résultats des Tambours du Lion. Il ajoute que cette année il y a l'évènement de remise de prix autour du sport, mais que les musiciens n'en sont pas pour autant oubliés. Selon lui, il est plus pertinent de ne pas faire un mélange du sport et de la culture pour les remises de prix.

M. JIMAJA remercie Mme CAVALIERI, concernant les informations des résultats des Tambours du Lion, et précise que cela sera discuté en séance du Conseil administratif. Il ajoute que la Sirène a terminé 4^{ème} lors du concours cantonal des musiques Genevoises le 8 juin dernier à Carouge.

M. BISE fait un discours en l'honneur Mme VONLANTHEN et M. VEIGA-LOEFFEL, qui quittent tous deux le Conseil municipal aujourd'hui.

Le Président lève la séance à 23h15

La Vice-Présidente

Angelica PRUNCU CUTILE

Le Président

Yann SIMETH